



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 24 novembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 29
Excusés : 7
Non excusés : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT QUATRE NOVEMBRE, à DIX-NEUF HEURES, les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 18 novembre 2025 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. DUMONT - M. JACQUOT - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme PERRIER - M. FOUBERT - Mme TCHOULA NJIA - Mme TOUPANCE - M. LARGIER - M. RIBOLLA . M. NOVAIS.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. NZIMBU - M. BOURDELET - M. LEBOUCHER.

POUVOIRS :

Mme PERRIER	à	M. GHOZELANE
M. FOUBERT	à	Mme PHONGPRIXA
Mme TCHOULA NJIA	à	Mme SHORT FERJULE
Mme TOUPANCE	à	Mme HEUCLIN
M. LARGIER	à	M. DUMONT
M. RIBOLLA	à	M. TASD'HOMME

SECRETAIRE DE SEANCE : Sofiane GHOZELANE

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

N°2025_11_24-10

Ref : Direction de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Éducation et des Familles

Objet: Convention entre la Région Ile-de-France et la commune de Pontault-Combault relative aux tickets loisirs

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention ci-joint,

CONSIDERANT que dans le cadre de l'appel à projets auquel le service jeunesse a répondu, la Région Ile-de-France a décidé d'octroyer 364 tickets loisirs à destination des jeunes qui fréquentent la structure jeunesse 11-17 ans, nommée « Quartier-Jeunes »,

CONSIDERANT la nécessité d'établir une convention rappelant les obligations de la commune et la Région Ile-de-France,

CONSIDERANT l'avis de la commission services à la population du 13 novembre 2025,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

AUTORISE le maire à signer la convention ci-jointe, entre la commune de Pontault-Combault et la Région Ile-de-France, relative aux tickets loisirs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20251127-2025_11_24_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2025

Publication : 28/11/2025



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 27 novembre 2025

Scam
Gilles BORD

Le Maire de Pontault-Combault